

NOVEMBRE 2006

1er degré

Projet de budget 2007

**Moins 742 emplois pour l'Enseignement privé sous contrat
dont - 440 sur les décharges statutaires.**

**Le SPELC refuse que le service des enseignants et les
moyens des établissements soient fixés selon les seules
règles budgétaires**

Avec le SPELC, pour votre avenir, agissez

Le SPELC réclame de vraies négociations sur le service des enseignants en adéquation avec les exigences pédagogiques d'aujourd'hui.



Temps partiel autorisé

**Il n'y a plus obligation d'enseigner
à temps complet
l'année précédant la demande.
(note ministérielle 6-0548 du 25.07.06)**

**Pensez à régler votre cotisation et
bénéficiez d'une réduction d'impôt
de 66 % de son montant
sauf frais réels.**